

2009/1232 - Attribution d'une subvention d'investissement de 130 000 € à l'Association Banque Alimentaire du Rhône (siège : 63, rue de la Poudrette - 69120 Vaulx-en-Velin), pour contribution financière à l'acquisition et l'aménagement par cet organisme de nouveaux locaux. (Direction de l'Action Sociale -)
(BMO du 16/03/2009, p. 0426)

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

Mme GUILLAUME Sylvie, rapporteur : Tout le monde connaît la banque alimentaire, Monsieur le Maire, et le service qu'elle rend aux associations qui distribuent de l'aide alimentaire ...

M. LE MAIRE : Il s'agit de nourrir !

Mme GUILLAUME Sylvie, Adjointe : Exactement. Et là pas de suppression de dessert. En année pleine la banque alimentaire distribue 4 000 tonnes de denrées et elle aide 19 000 personnes par jour.

(Interpellation de Madame Chevassus Masia.)

La banque alimentaire, ce sont des associations qui rendent ce service, Madame Chevassus Masia. Je pense que vous le savez.

Avec le projet du Carré de la Soie, la banque alimentaire est dans l'obligation de déménager et elle a trouvé des locaux qu'elle va acheter et c'est un investissement qui est plus efficace qu'une location et après un tour de table pluri partenarial, la banque alimentaire sollicite notre Collectivité pour s'engager dans cet achat au côté de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil général, du Grand Lyon et malheureusement, de quelques très rares villes de la Communauté urbaine.

Il vous est donc proposé d'attribuer une aide financière de 130 000 euros à la Banque Alimentaire pour cet investissement. Notre Collectivité sera amenée très prochainement à délibérer sur la co-garantie avec le Conseil général, je le signale, de l'emprunt que la Banque Alimentaire va contracter pour financer cet achat.

Avis très, très favorable de la commission.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)